



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine scolaire

Question écrite n° 74294

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'absence de visite médicale systématique en grande section de maternelle. En effet, avant le passage en école primaire, il est recommandé d'effectuer une visite médicale ainsi qu'un contrôle des tests tuberculiniques. Or il semblerait que certaines écoles situées en zone d'éducation prioritaire n'appliquent pas ce contrôle systématique de tous les enfants. C'est pourquoi il aimerait savoir si le Gouvernement envisage de prendre des mesures afin que tous les élèves de grande section de maternelle puissent bénéficier d'un suivi médical indispensable à la poursuite d'une bonne scolarité.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74294

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1485